



POLYNESIE FRANÇAISE

---

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DU DIALOGUE SOCIAL  
DES AFFAIRES INTÉRIEURES,  
DE LA COMMUNICATION  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
*chargé des relations avec  
l'Assemblée de Polynésie française et  
le Conseil économique, social et culturel  
porte-parole du gouvernement*

SERVICE  
DU PERSONNEL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

*Le chef de service*

## CONCOURS EXTERNE DE TECHNICIEN DE CATEGORIE B

### EPREUVE TECHNIQUE

Spécialité « Formateur animateur préparatoire »

**Le Mardi 21 décembre 2004 de 8 h à 11 h– coefficient 4**

## EPREUVE TECHNIQUE

# **ANIMATEUR PREPARATOIRE**

Coeff. : 4

Temps alloué : 3 heures

---

### EXERCICE N° 1 :

La Formation des Adultes ne peut se faire par le système scolaire traditionnel.

- Quelles en sont les raisons et énoncer les principes d'une pédagogie spécifique ?

### EXERCICE N° 2 :

Dans la conception d'une action de formation, plusieurs étapes sont prévues et particulièrement l'étape de définition des objectifs.

- Comment définir un objectif et pour quelles raisons formuler des objectifs ?

### EXERCICE N° 3 :

Les activités du formateur s'organisent autour de deux principes contenus dans la phrase suivante : « un formateur ressource pour un apprenant acteur ? ».

- Commentez cette phrase.

### EXERCICE N°4 :

Vous êtes formateur d'un groupe de 15 stagiaires, qui n'ont pas tous les pré requis suffisants pour suivre une formation qualifiante. Ils suivent une formation dite de préparatoire.

- Elaborer la séance de formation suivante : « savoir utiliser le téléphone »

## EXERCICE N° 5

La démarche d'évaluation est l'une des composantes essentielles de l'acte de formation.

- Donner la définition de l'évaluation et les différents types d'évaluation en fonction du moment de l'évaluation et de son objectif.